

RÉHABILITATION DES SITES POLLUÉS

ŒUVRER POUR LA DÉPOLLUTION

De nombreuses collectivités sont confrontées à des problématiques de friches industrielles ou militaires et des obligations de remises en état des sols pollués.

La réhabilitation des sites pollués inclut :

- > des études et diagnostics amont ;
- > des chantiers de réduction des pollutions et de réhabilitation des sites proprement dits.

Ces activités correspondent parfaitement au positionnement d'Innovia, pôle économique dédié à l'innovation environnementale.



UNE SOLUTION POUR FAIRE FACE À LA PRESSION FONCIÈRE

Deux contraintes majeures : la pression foncière et la densification urbaine, nécessitant de trouver des solutions d'aménagement nouvelles. Elles passent souvent par la réhabilitation de friches potentiellement polluées.

Un recensement national des sites pollués est actuellement mené par les pouvoirs publics.

À l'issue de cette phase, les entreprises s'engageant dans cette filière devraient bénéficier d'un fort potentiel de croissance par la conjonction d'une raréfaction du foncier avec la disponibilité de fonds d'intervention.

QUI EST CONCERNÉ ?

- > Les bureaux d'études ou d'inspection technique
- > Les entreprises réalisant les travaux de dépollution
- > Les entreprises d'aménagement
- > Les entreprises du bâtiment et des travaux publics

ZOOM

300 000 À 400 000
SITES POLLUÉS représentant
environ **100 000 HA**

UNE FILIÈRE DE
15 000 EMPLOIS
en France en 2007

Un marché de
2,6 MILLIARDS D'EUROS
et une perspective
de **17 000 EMPLOIS**
créés d'ici 2020